



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Retour sur le marché de Noël

Le Comité des Fêtes de Champillon et la Commune sont heureux du succès rencontré par le marché du samedi 4 décembre.

Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et se voir offrir des friandises !



Familles Rurales

Les années se suivent et se ressemblent, après l'annulation du marché de Noël de la CCGVM en 2020 à cause du Covid-19, s'ensuit l'arrêt définitif de ce même marché en 2021.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de nous avoir permis de vendre nos pâtés croûte sur le marché de Champillon et d'avoir renouvelé cette opération le 4 décembre dernier sur le marché de Noël de Champillon.

Grand merci à tous les Champillonnais qui ont acheté nos pâtés croûte et sapins. Cela nous a fait très plaisir et cela permet de faire vivre notre association.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de votre famille.

Philippe Petitjean, Président de Familles Rurales de Champillon

Les décorations

Nous remercions les agents communaux pour les décorations lumineuses qu'ils ont installé sur la mairie et dans le village.

Ils ont également disposé une vingtaine de petits sapins un peu partout dans le village, qu'ils ont passés à la peinture blanche et dorée. Séverine Petit, conseillère municipale, s'est ensuite chargée d'y accrocher quelques décorations.

Nous remercions également les habitants qui égayent leurs maisons, afin d'en faire profiter tout le village.

Fin novembre, les agents DRTP ont installé les illuminations aux lampadaires.

Nous les remercions de leur efficacité.



INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. c.mauduit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

prend toutes ces informations.

PAGE 1 / Retour sur le marché de Noël
Familles Rurales
Les décorations

PAGE 2 / Retour sur le spectacle de Noël des enfants
Remise de la 3ème fleur
Départ d'un agent communal
Cours d'Art floral
Saint Vincent 2022
Locaux du Cerf à Trois Pattes

PAGE 3 / Retour du marché
Rallye Monte Carlo Historique
Blablatrail
PNRMR - Atlas de la biodiversité communale

PAGE 4 / Le calendrier de chasse 2021/2022
A louer !
Récupération des sapins de Noël
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Prix des timbres
Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone
Inscription sur les listes électorales
Calendrier et collecte des verres
L'agenda

Retour sur le spectacle de Noël des enfants



Le spectacle de Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes a réuni une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents, qui ont pu profiter de chants de Noël, musique mécanique et marionnettes par Archibald, ainsi que de la seconde venue du Père Noël sur la Commune !



Remise de la 3ème fleur

Le 23 novembre dernier, l'adjoite en charge du fleurissement, Madame Marie-Madeleine ADAM, et un agent communal en charge des espaces verts, Monsieur Jérémy ROGER, se sont rendus à Lavau (Aube) pour la Cérémonie de remise des prix des Villes et Villages Fleuris.

Ils ont pu y recevoir le certificat de notre 3ème fleur ! (photo ci-contre).



Départ d'un agent communal

Après 3 années passées au sein de l'équipe technique, Christophe LEGRAS quitte notre Commune pour une autre collectivité dans le sud.

Ses collègues, le maire et les adjoints tenaient à lui organiser un pot de départ, afin de le remercier et lui souhaiter bonheur et réussite dans sa poursuite de carrière professionnelle.



Saint Vincent 2022

Nous vous avons annoncé dans la Houlotte précédente les festivités de la Saint Vincent. Cependant, l'évolution récente de la pandémie ne nous laisse pas le choix et nous contraint d'annuler encore cette année les animations sur Champillon.

Le temps fort organisé par la MJC intercommunale d'Aÿ est toujours d'actualité : « Du givre sur les cordes... ».

Rendez-vous à l'église de Champillon, le **samedi 22 janvier à 19h00**, pour le concert de Gustine, harpiste rémoise ayant participé à The Voice.

**Tarifs : 11€ / personne
5€ - de 18 ans**

Infos / Réservations :
03.26.55.18.44

Samedi 22 janvier à 19h00
Durée 1h15

**Eglise de Champillon
TARIF I**

Chanteuse, harpiste, pianiste, compositrice, productrice, Gustine a déjà un parcours musical aussi long que varié. Elle envoûte par sa voix aussi limpide qu'expressive, sa musicalité extrême et sa présence lumineuse. Une artiste aux multiples facettes à l'univers unique et singulier qui est sur scène comme chez elle.



Cours d'Art floral

A l'occasion des fêtes de Noël nous avons réalisé un centre de table composé de branches de sapin, de deux orchidées, roses rouges, ornithogalum, freesias etc. Nous avons ajouté quelques décorations pour évoquer Noël : boules, pomme de pin, étoiles.

Après une année compliquée nous finissons avec cette jolie composition, nous reprendrons les cours d'art floral aux dates suivantes: Les jeudi 20 janvier, 17 février, 17 mars.



Au plaisir de se retrouver en 2022, pour partager ces après-midi agréables et conviviaux.

Locaux du Cerf à Trois Pattes

Le 26 novembre dernier, l'association "Le Cerf à Trois Pattes" inaugurait ses nouveaux locaux, au sein de l'ancien musée du bûcheron à Germaine (rue du Pré Michaux).

La boutique, gérée par l'association, propose toute l'année des produits frais, des boissons, des produits secs et des conserves venant d'une quarantaine de producteurs et agriculteurs de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne en vente à la boutique ou à commander en clic and collect.

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi 8h30-11h et 17h-19h ; vendredi 8h30-11h et 16h-19h ; samedi et dimanche 9h-12h.



Retour du marché

Retrouvez dès le **samedi 8 janvier 2022** de 8h30 à 12h30 vos exposants place Pol Baudet.
Le port du masque est obligatoire dès 12 ans.

Blabltrail

Un nouveau blabltrail est organisé, afin de passer un moment en toute convivialité lors d'une course accessible à tous les niveaux.
Rendez-vous le dimanche 23 janvier 2022, à 10h sur le parking de la salle des fêtes, place Pol Baudet.

Rallye Monte Carlo Historique

L'automobile-club de Monaco organise du jeudi 27 janvier au mercredi 2 février 2022 le 24ème Rallye Monte Carlo Historique.

Après être parties de Reims, les voitures de collection passeront le 27 janvier 2022 à partir de 19h30 sur la départementale D951, avant de prendre la D3 vers Epernay.

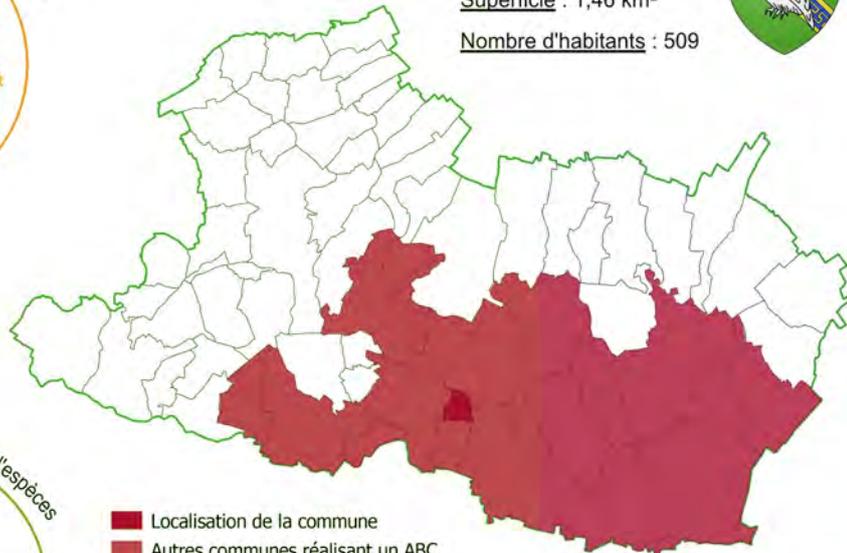
PNRMR - Atlas de la biodiversité communale

Dans le cadre de la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale sur Champillon, de nombreux inventaires sur la faune et la flore ont été réalisés. En prévision de la restitution finale prévue pour le mois de juin 2022, vous trouverez ci-dessous une illustration reprenant les différents éléments du projet ainsi que quelques chiffres prévisionnels.

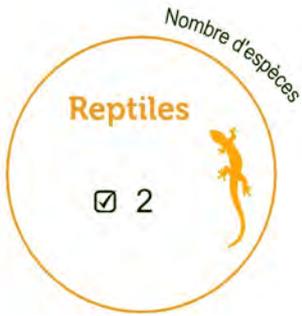
CHAMPILLON

Superficie : 1,46 km²

Nombre d'habitants : 509



■ Localisation de la commune
 ■ Autres communes réalisant un ABC
 □ Limites actuelles du Parc



- ☑ Nombre total d'espèces pour le groupe
- ★ Nombre d'espèces à enjeu assez fort
- ★ Nombre d'espèces à enjeu fort

Commune concernée par le site **Natura 2000 n°67** ainsi que par des **ZNIEFF** de type 1 et 2

Huppe fasciée ★ *Upupa epops*



© Zeynel Cebeci

Inconfondable avec sa huppe et son plumage bariolé, cet oiseau présente un bec long et incurvé. Il consomme de gros insectes et niche dans la cavité d'un arbre ou d'un mur en pierres. La Huppe fasciée est menacée par la perte des vieux arbres creux, du vieux bâti, des haies et l'utilisation des insecticides. Espèce présente de façon clairsemée dans la Mame et peu fréquente sur le territoire du Parc.



© Joe Peil

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*



© Marie Zoluzany

Lotier maritime *Tetragonolobus maritimus*

Natura 2000 est un outil européen de préservation de la biodiversité, permettant la protection d'habitats et/ou d'espèces animales et végétales, d'intérêt communautaire.



Vous aimez observer les animaux sur votre commune ? N'hésitez pas à les intégrer sur le site **Faune Champagne-Ardenne** ou sur l'application smartphone : **'Naturalist'** ! Pour accéder à l'application



En cas de doute, contactez nous et partagez vos photos et observations à contact@parc-montagnedereims.fr

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un espace naturel inventorié du fait de son caractère remarquable, sans pour autant qu'il y ai de réglementation ou d'interdiction.



Calendrier de chasse 2021/2022

Les dates prévisionnelles pour la société de chasse de Champillon :

Janvier : dimanche 2, samedi 15, samedi 29

Février : samedi 12, samedi 26

Récupération des sapins de Noël

Au lendemain des fêtes, nous renouvelons notre opération « Récupération des sapins de Noël » !

Merci d'apporter vos sapins à côté des bennes à verres rue des Rommes, devant le terrain de foot, **avant le 31 janvier 2022**.

Les copeaux récupérés après broyage nous permettent une meilleure protection de nos massifs de fleurs l'été venu.

Prix des timbres

Le prix des timbres augmente à partir du 1er janvier 2022.

Timbre vert : 1,16 euro

Timbre rouge à : 1,43 euro

Ecopli : 1,14 euro

Vous pouvez vous en procurer directement auprès de notre facteur Sébastien.



Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Cette année, en raison du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant. Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Des gestes simples :

- avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- aérer au moins 10 minutes par jour son logement, même s'il fait froid.
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas les obstruer.
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...

Les symptômes - maux de têtes, fatigues, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du même foyer. La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement : aérer et appeler les secours.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022** pour l'élection présidentielle et **jusqu'au 6 mai 2022** pour les élections législatives. Pour tout renseignement contactez la mairie.

L'agenda

- Samedi 8 janvier : Retour du marché alimentaire, à partir de 8h30 jusque 12h30, place Pol Baudet.
- Samedi 22 janvier : Festival de musique itinérant "Du Givre sur les Cordes..." : Concert de Gustine à 19h00, église de Champillon.
- Dimanche 23 janvier : Blabltrail, rendez-vous à 10h00 sur le parking de la salle Henri Lagauche (place Pol Baudet).
- 11, 12 et 13 mars : Marché aux Vins.
- Dimanches 10 avril et 24 avril : Elections présidentielles.
- Dimanches 12 et 19 juin 2022 : Elections législatives.

Alouer !

L'appartement communal du 9 rue Henri Martin est à louer à partir de janvier.

Sa surface est de 80m², avec 2 chambres (possibilité 3). Le loyer est de 642 euros, chauffage compris. Pour tout renseignement ou demande de visite, contacter la mairie au **03.26.59.54.44** ou par courriel à : **info@champillon.com**

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'Enquête Publique a été clôturée le 26 novembre 2021 à 15h.

Le Rapport du Commissaire-Enquêteur prend en compte les remarques des Personnes Publiques Associées et des Services de l'Etat ainsi que celles des habitants qui se sont manifestés durant l'Enquête ; il est également complété des réponses de la Commune à toutes celles ci.

A ce rapport, sont joints les Conclusions et Avis du Commissaire-Enquêteur, et tous ces documents sont à votre disposition en Mairie; vous pouvez également, les consulter sur notre site internet : <http://www.champillon.com> à la rubrique "URBANISME".

Actuellement nous mettons en forme en liaison avec le bureau d'études CDHU les modifications faisant suite au Rapport du Commissaire-Enquêteur, avant de délibérer durant le mois de janvier pour approuver le PLU modifié puis le transmettre en Préfecture pour le Contrôle de Légalité. A l'issue de cette ultime validation, le PLU modifié deviendra opérationnel.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages d'appoint avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



Calendrier et collecte des verres

Vous trouverez joint à cette Houlotte le calendrier de collecte des déchets pour 2022. A partir de cette année, le verre n'est plus collecté en porte à porte. **Les conteneurs à verre sur Champillon se trouvent au bout de la rue des Rommes, vers le terrain de foot.**

Vœux 2022

Malheureusement, les années passent et le virus est toujours présent. Au moment où je pensais tous vous recevoir dans notre salle Henri Lagauche et formuler mes vœux pour l'année 2022, le satané Covid 19 est venu encore nous rappeler son existence sous une nouvelle variation reprenant les lettres grecques dans le désordre.

Car le désordre, il essaie bien de le semer ce coronavirus... Tout le monde est sur le pont pour lutter contre l'invisible. Les maires, dont la tâche semble enfin être reconnue après l'ignorance totale de notre Président de la République, ont tout mis en œuvre depuis 2 ans pour aider à passer cette crise.

La commune de Champillon a d'ailleurs mis pendant plusieurs mois, notre secrétaire de mairie à disposition du centre de vaccination d'Epernay. Je la remercie beaucoup d'avoir accepté cette tâche difficile. Il me semblait de notre devoir d'aider les autres collectivités même avec nos petits moyens.

Je suis fier aussi que le marché de Champillon mis en place durant la 1^{ère} vague continue d'exister alors que nous vivons cette 5^{ème} vague. Je voudrais aussi remercier de tout cœur les commerçants qui sont fidèles chaque samedi depuis le départ. Je pense particulièrement à Marc Collet, le maraîcher ou Joffrey Clin, le boulanger, je pense aussi à Sandrine et Pascal Béguin et leur activité de boucherie créée pour l'occasion. Je n'oublie pas les autres commerçants qui nous rejoignent plus ponctuellement. Mais ce marché ne peut perdurer que si les habitants et ceux des environs jouent le jeu. Quelques samedis durant l'automne ont été bien moroses. Je sais compter sur vous, habitants de Champillon pour aller y faire vos emplettes ! La commune a d'ailleurs puisé dans sa cagnotte l'été dernier pour vos offrir des bons d'achat de 5 €, c'est en tout 85 bons qui ont été utilisés soit près de 40 % des habitants, ce qui est déjà pas mal ! Nous continuerons aussi de vous informer des exposants présents, la veille, avec l'application « Panneau Pocket » que je vous conseille de télécharger si vous ne l'avez pas encore. Merci enfin à Séverine Petit, conseillère municipale déléguée à l'organisation du marché qui ne compte pas son temps pour que ce dernier fonctionne. Pour information, notre marché reprendra le 8 janvier de 8h30 à 12h30 (horaires d'hiver).

Mais si vous le voulez bien revenons sur l'année écoulée et les faits marquants qui ont ponctué l'année.

2021 aura été marquée par la révision de notre PLU qui va prendre fin dans les prochains jours. Merci à Jean-Paul Crepin, mon premier adjoint, d'avoir mené cette tâche lourde et ardue. Cette révision s'imposait pour « coller » à vos demandes d'urbanismes (crépi, toiture, volets etc.). Le nouveau PLU entrera en vigueur après le vote par votre Conseil Municipal et le contrôle de légalité de la Préfecture, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Mais 2021, marquera une page dans l'histoire de Champillon avec le classement « 3 fleurs » par le jury régional Grand Est de fleurissement. C'est le travail d'équipe mené par Marie-Madeleine Adam, adjointe chargée de l'environnement, accompagnée de Léa Marques de Oliveira qui nous permet d'aboutir à cette distinction. Merci au personnel municipal et particulièrement Jeremy, chargé de l'entretien des espaces verts. Ce classement récompense des années de labeur dans le village et consacre nos dernières actions. A savoir la végétalisation de la cour de la crèche, la plantation d'arbres fruitiers dans la Grand-Terre, le jardin de Simone, le jardin partagé, les écorces de sapin récupérées pour les platebandes etc.

Cette récompense est aussi pour les habitants dont certains d'entre vous qui font de leurs devantures de maison de magnifiques plate bandes fleuries. Bravo à tous donc, et surtout continuons nos efforts pour conserver cette distinction. Nous avons encore de nombreuses idées et allons les mettre en œuvre dans les prochains mois. Je pense particulièrement au chemin de la Dhuy dont les escaliers vont être sécurisés, ou encore le chemin de Bechamps qui lie la rue Henri Martin à la salle Henri Lagauche...

L'environnement c'est aussi préserver nos espaces naturels. Chaque année nous participons à l'opération Coteaux propres initiée par la mission Unesco Coteaux, caves et maisons de Champagne qui consiste à nettoyer nos vignobles et bords de route de tous les déchets jetés imbécilement par des individus sur lesquels je ne souhaite pas m'appesantir. Merci aux habitants de Champillon qui répondent présent chaque année et qui nous permettent en échange de recevoir des rosiers offerts par le syndicat général des vignerons.

C'est aujourd'hui d'ailleurs aux vignerons de montrer l'exemple en termes d'environnement durable. Beaucoup d'entre eux ont pris le bon chemin (Biodynamie, chevaux de traits, corridors écologiques etc.). Je ne peux qu'insister pour que les quelques récalcitrants utilisent moins de produits polluants et particulièrement aux alentours des maisons qui jouxtent le vignoble.

L'année 2021 a vu aussi un certain nombre de réalisations comme l'aménagement du « bunker » sous le Royal Champagne avec une magnifique fresque réalisée par Thomas Artis, jeune artiste de Reims, que nous avons agrémenté de transats pour bronzer tranquillement face au sud, les chicanes de sécurité rue du paradis ou encore les aménagements autour du tennis. Tous ces travaux, nous les devons à notre personnel communal dont je suis fier. Je voudrais, une fois de plus les remercier pour leur proactivité, leur dévouement, leurs idées. Malheureusement, comme vous le savez sûrement déjà, Christophe Legras a choisi de rejoindre le sud pour reprendre un même poste mais au bord de la Méditerranée. Nous le laissons partir avec beaucoup de regrets tant il a apporté à la commune de Champillon. Merci à lui et bonne chance. Nous lançons un recrutement pour lui succéder et ainsi compléter l'équipe d'agents techniques, José, Mickael et Jérémy. Je n'oublie pas Clarisse, notre secrétaire de mairie, dans mes remerciements, elle ne compte pas son temps pour répondre à vos nombreuses sollicitations, belle année 2022 à toute l'équipe !

Champillon a encore beaucoup fait parler de lui dans la presse étrangère grâce à 2 marques de luxe que nous sommes fiers d'avoir dans le village. Tout d'abord, le Royal Champagne, qui vient de recevoir à nouveau et à juste titre le 1^{er} prix du classement « Great place to work » (endroit où il fait bon travailler) et qui affiche complet pratiquement toute l'année. On ne remerciera jamais assez les investisseurs américains, Denise et Marc d'avoir eu cette fabuleuse idée de construire un resort avec une vue magnifique sur Champillon et le vignoble, reprise en photo dans les magazines du monde entier. L'année 2022 consacrera de nouveaux projets dont nous vos reparlerons le moment venu. Bravo donc à toute l'équipe de cet établissement avec à sa tête Vincent, directeur et Jean-Denis, chef étoilé dont nous sommes tous très fiers.

L'autre marque de luxe n'est autre que le champagne Carbon, produit par le champagne Devavry à Champillon. Merci à Alexandre, son dirigeant, de représenter notre village dans le monde entier. J'en veux pour preuve les films magnifiant notre vignoble que tu présentes de Dubaï à Hong Kong.

Certains grincheux trouveront que parler de luxe dans mon discours de vœux peut paraître surprenant dans ce contexte morose. Mais ce serait oublier que le secteur du luxe représente une part importante de notre PIB et particulièrement mais aussi de nos recettes fiscales locales (commune et CCGVM).

Enfin l'année 2021 a vu notre commune dotée de la fibre, depuis l'été dernier. Elle était tant attendue par vous tous.

Alors que vous réserve l'année 2022 ?

C'est tout d'abord l'installation des caméras de vidéoprotection qui devrait être réalisée dans les prochains mois, un de nos autres engagements durant notre mandat. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin municipal. C'est aussi les travaux de la rue Pasteur que nous avons choisi de décaler après les vendanges 2022, Cédric Maudit, adjoint chargé des travaux et de la sécurité aura à gérer ces 2 grands chantiers, je le remercie à l'avance.

Certes le passage en sens unique de la rue Pasteur, qui devient définitif ne s'est pas passé sans mal. Mais je peux vous dire qu'il a déjà montré ses vertus avec beaucoup moins de flux dans cette voirie sans pour autant se transposer dans la rue des gouttes d'or. Je rappelle que cet effort était indispensable dans le cadre de la restructuration de cette voirie à venir. Merci à tous pour le respect de ces nouvelles règles pas si contraignantes que cela finalement et qui ont pour vertu d'éviter de déboucher sur la route départementale. Attention au respect de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune, les gendarmes nous rendent visite régulièrement !

En 2022, nous aurons aussi à détruire l'ancien bâtiment des eaux, rue du paradis, véritable verrue dans notre paysage classé Unesco. Nous sommes devenus propriétaire ce bien moyennant l'euro symbolique. Nous vous en dirons plus prochainement sur le devenir de cet espace. Je n'oublie pas aussi les toilettes extérieures publiques installées au droit de la salle Henri Lagache permettant ainsi aux visiteurs des manifestations extérieures (marché du samedi, boulotte etc.). Ces dernières devraient être terminées dans les prochaines semaines. Encore une réalisation de plus de notre personnel communal.

Je n'oublie pas Kirsten Neubarth, adjointe au tourisme et à la communication, elle supervisera quant à elle, l'installation d'un panneau d'affichage électronique qui sera installé dans les prochains jours devant la place Pol Baudet. Il viendra compléter notre dispositif de communication (Houlotte, mails, Panneau Pocket). De jolis panneaux reprenant la carte de vœux que vous avez reçu, et réalisés par Cochet Concept, vont être installés en dehors du village.

Avant de conclure ces vœux je voulais revenir sur la mauvaise nouvelle émanant de la communauté de communes avec l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte. Je sais que vous avez été très nombreux à contester cette décision. Malheureusement, nous n'étions que trop peu de maires à voter contre cette délibération. Je reste dans l'idée qu'une communauté de communes doit rendre des services à ses habitants, certes cela à un coût, mais je ne dissenterai pas sur d'autres dépenses de cette même collectivité... Votre conseil municipal, très mécontent de cette décision, devra trouver des solutions pour les personnes ayant des difficultés pour se rendre au point de collecte situé près du terrain de foot ; Nous avons choisi de garder un point de collecte éloigné des habitations pour éviter le bruit et le danger qu'entraîne le verre cassé aux alentours.

En conclusion, et à une centaine de jours des élections présidentielles, je ne peux qu'espérer que tout aille mieux en 2022. Certes la reprise est là, mais encore bien fragile. J'espère de tout cœur que le virus vit ses derniers jours et qu'une immunité collective prendra vite le relais pour nous permettre de reprendre la vie d'avant. Même si celle-ci sera sûrement un peu différente.

Je vous adresse à toutes et tous, une belle année avec, je le souhaite de tout cœur, beaucoup de bonheur et de joie. Pensons à tous ceux qui souffrent et essayons d'oublier ce qui est triste pour nous consacrer à la vie.

Votre Maire, Jean-Marc BEGUIN